

Assemblée Générale

Samedi 26 novembre 2022

RAPPORT MORAL - Saison 2021/2022

Paris, le 26 novembre 2022

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Dans le cadre de mon mandat de président des Colombes de Bercy, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport moral sur l'exercice 2021-2022 écoulé.

Le Comité de Fonctionnement actuel a été élu lors de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2020 pour 3 ans, conformément aux statuts de l'association. L'exercice 2021-2022 constitue donc sa 2^{ème} année de mandat.

Le Comité de Fonctionnement et son Bureau :

Pour rappel les membres du Comité de Fonctionnement :

BUREAU	
Michael MAGAR	Président et Trésorier Communication auprès des adhérents
Marie-Laure VEYRIES	Vice-Présidente et Secrétaire Chargée de la communication extérieure Chargée des relations avec le personnel (maîtres-nageurs et accueil)
Maud FORET	Vice-Présidente Chargée de la compétition et de la pré-compétition
Nathalie GOMIS	Secrétaire adjointe
AUTRES MEMBRES DU COMITE DE FONCTIONNEMENT	
Jean-Philippe JOLY	Officiel compétition - juge arbitre
Nathalie MILLARD	Chargée plus particulièrement de la compétition
Nathalie PARODIN	Chargée plus particulièrement de la newsletter
Leila ABKOU	
Amel BOUNOUA	

Lors de la dernière AG de novembre 2021, Daniel JEANNIN et François NIZET ont décidé de cesser leurs activités au sein du Comité de Fonctionnement, et Amel BOUNOUA a rejoint l'équipe.

A l'issue de la saison 2020-2021, Nathalie PARODIN arrête son activité au sein du Comité de Fonctionnement.

Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles qui nous accompagnent dans l'administration du club, que ce soit pour une, deux ou plusieurs années.

Les salariés du club :

Le club gère 21 personnes permettant de couvrir tous nos créneaux du lundi au samedi.

Il s'agit de 15 maîtres-nageurs (dont 2 en statut Auto-entrepreneur), d'un encadrant pour des séances de renforcement musculaire pour la compétition et la pré-compétition, et de 5 personnes pour la gestion des vestiaires et l'accueil des enfants, des adultes et des personnes porteuses d'un handicap.

Le travail du Comité de Fonctionnement et du Bureau :

La saison 2021-2022 s'est déroulée dans un contexte sanitaire lié à la COVID-19 maîtrisé. En effet, alors que la saison 2019-2020 a vu apparaître la pandémie (mars 2020), que la saison 2020-2021 a enchaîné les restrictions sanitaires, les fermetures des piscines et les limitations pour les adultes, la saison 2021-2022 a retrouvé son activité régulière d'avant pandémie.

Le Comité de Fonctionnement s'est réuni au rythme d'une réunion mensuelle, auxquelles s'ajoutent de fréquents échanges pour traiter rapidement les points liés au fonctionnement du club.

Les Colombes de Bercy ont repris les activités qui rythment la saison des adhérents, mais qui participent également à l'animation du quartier et du 12^{ème} arrondissement, à savoir :

- le Forum des associations du 12^{ème} (11 septembre 2021)
- le Téléthon (4 décembre 2021)
 - o Participation d'autres clubs pour les animations,
 - o Concours de la Mairie du 12^{ème} arrondissement (matériel, publicité...)
 - o Les dons collectés sont équivalents aux précédentes éditions ; en revanche la recette (vente de boisson, gâteaux, produits Téléthon) est en nette baisse, sans doute en raison d'une permanence des gestes barrières dans nos rapports quotidiens.

La manifestation nocturne de la Nuit de L'eau, au bénéfice de l'UNICEF, que le club a organisé 4 fois à la piscine Jean Boiteux, a changé de format et se déroule désormais en octobre/novembre (au lieu de mars). Aussi le club n'a pas été en mesure de mettre en place ce nouveau format pendant l'automne. Il s'agit d'une période déjà très chargée pour le Comité de Fonctionnement avec notamment les inscriptions à gérer.

Avec le retour à la normale, Maud (vice-présidente / responsable des groupes compétition et pré-compétition) a pu réactiver ses projets empêchés par les restrictions sanitaires lors de la saison 2020-2021 en organisant 3 compétitions au sein de la piscine Jean Boiteux :

- 2 compétitions internes loisirs destinées aux adhérents pour découvrir de manière ludique et sans pression les fondamentaux de la compétition
- 1 compétition réservée au groupe compétition, et qualificative pour le championnat national de la FSCF

Ainsi, nous confirmons notre objectif de pérenniser ces manifestations et de les inscrire durablement dans le calendrier des compétitions fédérales. Maud reviendra sur ce point lors de son rapport sportif.

Cette saison marque également le retour de la fête du club avec une innovation bien appréciée par les adhérents, en associant ce moment festif de fin de saison avec une compétition interne loisir pour les adhérents. Devant le retour très positif des adhérents, nous allons reconduire cette formule.

Enfin, le Parisien nous a contactés afin de réaliser un reportage sur les cours Adultes débutants que nous proposons. Ce reportage vise à faire un contrepoint des reportages classiques sur l'apprentissage de la natation pour les enfants à l'approche des vacances d'été. Ce reportage a été publié dans le numéro papier du 14 août 2022.

Suite à cette bonne expérience mutuelle, le Parisien nous a proposé un reportage vidéo. Celui-ci a été réalisé et mis en ligne en septembre 2022. Ces deux reportages sont disponibles sur le site internet du club.

Valorisation du travail des bénévoles :

Le bénévolat est l'un des fondamentaux de la vie associative. Les membres du Comité de Fonctionnement sont bénévoles c'est-à-dire qu'ils réalisent une activité gratuitement (temps passé) au profit du club.

Il n'est pas obligatoire de comptabiliser cette activité gratuite si cela n'est pas essentiel à la compréhension de la situation économique de l'association (importance non significative) ou si les outils d'évaluation et de mesure (temps passé, équivalent en salaires et charges sociales) de ces contributions volontaires ne sont pas fiables.

Cependant il est utile à la compréhension des adhérents de montrer le temps consacré par les membres du Comité de fonctionnement à la gestion des Colombes de Bercy.

Le volume horaire global que le Comité de Fonctionnement consacre à l'administration des Colombes de Bercy est d'environ 1500 heures.

Chacun des membres du bureau passe plus de 300 heures pour le club sur la saison : ceci équivaut à près de 40 jours de 8 heures pour chaque membre du bureau.

La gestion du personnel :

Renforcement musculaire

Une expérimentation a été conduite à destination des adhérents du groupe compétition. Une activité de renforcement musculaire a été mise en place avant leurs cours du mercredi et du samedi.

Maîtres-nageurs

Le club a dû gérer l'indisponibilité de 3 maîtres-nageurs, à partir de février 2022 jusqu'à la fin de la saison, pour des raisons de non respects des règles de cumul d'emplois. La durée légale de repos quotidienne et hebdomadaire en cas de cumul de plusieurs activités salariées est respectivement de 11h et 35h d'affilée, et la durée de travail quotidienne ne doit pas dépasser 10h. Les maîtres-nageurs doivent déclarer ce cumul d'emploi à leur employeur, en l'occurrence la mairie de Paris. Par ailleurs, 1 maître-nageur a abandonné son activité de maître-nageur en avril. Il s'avère que tous les maîtres-nageurs n'ont pas été vigilants sur ces aspects et ont dû mettre leur activité pour les Colombes de Bercy en suspens.

Il est de plus en plus difficile de trouver des maîtres-nageurs disponibles tous les samedis soirs de la saison pour nos créneaux de 18h à 20h. Cette pénurie touche tous les clubs de natation. La variété des cours que le club propose les samedis implique la présence de 2 maîtres-nageurs en situation très dégradée (c'est-à-dire une feuille avec le programme des exercices pour certaines lignes d'eau autonomes) ou de 3 à 4 maîtres-nageurs en situation normale. Marie-Laure (vice-présidente et secrétaire) passe beaucoup de temps pour trouver des solutions, souvent de dernières minutes et ponctuelles, pour maintenir les activités pour nos adhérents.

Le manque de maîtres-nageurs pour le samedi soir nous a conduit à ne pas mettre en place le groupe pré-compétition au cours de cette saison.

Pour la saison actuelle 2022-2023, nous essayons une rotation entre 3 maîtres-nageurs pour les 2 créneaux du club 3-6 ans de 18h à 20h.

Tests de niveau lors de la 1^{ère} semaine de cours des enfants

Les maîtres-nageurs réalisent des tests en fin de saison afin d'indiquer aux parents dans quel niveau inscrire leur enfant la saison prochaine. Globalement ces consignes sont bien respectées. A la rentrée les maîtres-nageurs font des tests lors du 1^{er} cours des enfants afin de prendre en compte les nouveaux adhérents. Cela permet d'avoir des niveaux homogènes et de faciliter l'enseignement et l'apprentissage.

L'information des adhérents :

Le COFO des Colombes de Bercy essaie de maintenir ses adhérents informés sur l'actualité du club et sur les cours à travers :

- des newsletters régulières, les « Colombes Inf'Eau » : 4 numéros lors de la saison 2021-2022
- des flash infos ponctuels, les « Colombes Flash » : 20 numéros lors de la saison 2021-2022
- le site internet du club <http://www.lescolombesdebercy.fr/>
- des courriels ciblés aux groupes concernés par l'information à diffuser (*manifestations et événements, ou à destination de créneaux spécifiques*)

A noter : les courriels envoyés en masse peuvent être parfois considérés par la messagerie de l'adhérent comme un spam, un courriel indésirable ou un courriel publicitaire. Je vous invite donc à vérifier régulièrement dans ces catégories la réception d'un message provenant des Colombes de Bercy.

La piscine Jean Boiteux :

Nous avons eu 8 incidents (problèmes techniques : pompes et chaufferie ; pollution) la saison 2021-2022 : 3 concernant uniquement le bassin d'initiation et 5 concernant les 2 bassins (bassin sportif et bassin d'initiation). Cela correspond à un nombre d'empêchements assez faible sur une saison.

Jour	Raison de la fermeture	Nombre
Lundi	Piscine fermée	2
Mardi	Piscine fermée	2
Mercredi	Bassin d'initiation	2
Samedi	Piscine fermée	1
	Bassin d'initiation (pollution)	1
Total		8

Les effectifs pour la saison 2020-2021 sont les suivants :

Saison	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021**	2021 2022***	2022-2023*
Aquagym	75	72	69	72	72	72	54	58	60
Aquagym prénatale et postnatale	26	36	55	40	35	10	10	50	-
Bébés nageurs	84	67	74	74	76	76	89	100	97
Club 3-6 ans	19	27	25	25	24	24	25	50	52
Ecole de natation enfants	203	224	224	180	184	186	167	161	162
Natation adolescents	-	-	-	24	27	26	37	36	36
Natation adultes	107	134	134	162	174	176	164	186	163
Compétition	20	19	19	13	21	21	22	20	27
	534	579	600	590	613	591	568	661	597

*Les chiffres 2022-2023 sont ceux arrêtés à fin septembre 2022. Les effectifs pour l'aquagym pré/postnatale ne peuvent être calculés qu'en fin de saison.

**Création d'un cours Adolescent et d'un cours Adulte lors de la saison 2020-2021.

***Création d'un cours Club 3-6 ans pour la saison 2021-2022.

Les adhérents restent fidèles au club et renouvellent leur inscription en masse, avec un taux de 64 % de réinscription.

La gestion des inscriptions :

La gestion des inscriptions reste toujours une activité extrêmement chronophage pour les bénévoles du club, qui ont tous (ou presque) une activité professionnelle en parallèle et ne peuvent par conséquent se consacrer à la gestion du club que sur leur temps libre (soirs et week-end).

Saison après saison, nous essayons d'améliorer la gestion administrative des adhésions et réduisons le temps consacré à cela :

- en envoyant les cartes par courrier s'il ne manque que la photo (cela nous évite de gérer trop de relance)...
- sessions collectives de gestion des dossiers d'inscription et des cartes

Malgré cela, cette gestion prend toujours beaucoup de temps à l'équipe entre juillet et septembre.

Contrôle des passes sanitaires

La rentrée a été marquée par le contrôle des passes sanitaires pour les adultes (dès septembre) et des adolescents (à partir d'octobre) pour l'entrée à la piscine.

Afin de gagner en fluidité, le club a pris en charge cette action plutôt que de laisser le personnel de la piscine effectuer ces contrôles. Pour faciliter ces contrôles, nous avons marqué les cartes nominatives des

adhérents dont le passe vaccinal était valide afin de ne pas réaliser la vérification via l'application toutes les semaines.

A partir du 15 janvier 2022, nous avons dû appliquer un 2^{ème} tampon sur les cartes pour prendre en compte des schémas vaccinaux complets après le 2^{ème} rappel.

Adhérents qui se réinscrivent mais récalcitrants dans l'envoi des dossiers

Les messages répétés auprès des adhérents afin d'avoir rapidement tous les documents demandés pour l'inscription (photo, certificat médical) continuent d'avoir un effet positif, mais il reste toujours une part non négligeable d'adhérents qui renouvellent leur adhésion qu'il nous faut relancer.

La gestion des cartes pour les renouvellements (près de 64 %) devrait être traitée sur juin/juillet. Or nous avons encore beaucoup de cette population d'anciens adhérents que nous gérons encore en septembre.

Paiement par CB

De plus en plus d'adhérents (près de 80 %) choisissent le paiement en ligne via la solution Joinly, ce qui facilite grandement la gestion financière.

La convention avec la Ville de Paris :

Une convention pluriannuelle d'objectifs signée en avril 2021, lie la Ville de Paris et les Colombes de Bercy pour les années 2021, 2022 et 2023. Cette convention engage le club sur des objectifs précis et lui permet d'obtenir une aide financière (subvention) de la Ville de Paris.

Les 5 objectifs :

- Maintenir une tarification adaptée favorisant l'inclusion de toutes les catégories socioprofessionnelles dans la pratique de la natation.
- Proposer et développer une offre aux familles autour de l'environnement aquatique favorisant l'interaction parents/enfants.
- Proposer et développer une offre d'activités aquatiques adaptées à chaque étape de la vie et à chaque aspiration, et contribuant à la création de liens, notamment intergénérationnels, dans la vie de quartier.
- Contribuer à l'animation de l'arrondissement, voire du pôle aquatique, en étant organisateur ou partenaire d'initiatives favorisant la pratique de la natation à destination du grand public.
- Participer à la valorisation des activités de l'arrondissement, notamment en participant activement aux réunions et actions en lien avec la vie aquatique, et en relayant auprès des adhérents les informations clés.

Lutte contre les violences et les discriminations

La Mairie de Paris est très mobilisée sur ce sujet actuellement et propose des formations pour les cadres dirigeants et le personnel des associations. Malheureusement ces séquences de formation en ligne se tiennent en semaine pendant les heures de travail.

Afin de participer à cet effort de sensibilisation, nous avons mis en ligne sur notre site des plaquettes et documents réalisés par le Ministère des Sports, et fait plusieurs communications auprès des adhérents.

Représentation du club :

Le club est représenté lors des différentes réunions organisées par la Mairie de Paris (réunions des associations parisiennes), par la Mairie du 12^{ème} (réunions des associations du 12^{ème} ; vie de quartier...) et par la FSCF (Assemblée générale du Comité Départementale de Paris).

Mes remerciements à la Ville de Paris, à la mairie du 12ème arrondissement et au personnel de la piscine Jean Boiteux :

Je souhaite remercier la Ville de Paris pour son soutien et les aides apportées au club, ainsi que les équipes de la Mairie du 12^{ème} arrondissement, représentées par Geoffroy Coiffard (collaborateur d'Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12e arrondissement de Paris, en charge du Logement, de la Jeunesse, de la Vie étudiante et du Sport) notamment pour les actions organisées par Les Colombes de Bercy.

Je souhaite également remercier Rémy Delbroc (DJS-SPB Pôle Exploitation et Usagers) et ses équipes, ainsi que Philippe Rey (directeur du territoire Picpus, chef d'établissement de Jean Boiteux) et le personnel de la piscine Jean Boiteux pour leurs actions et leur réactivité dans la gestion et l'attribution de créneaux lors des nombreuses mesures gouvernementales de restrictions ou d'ouvertures des piscines.

Conclusions :

Le retour à une activité quasiment normale, c'est-à-dire sans restrictions horaires ou de population, est un soulagement pour tous les adhérents. Les activités et manifestations qui avaient été mises en suspens depuis presque deux saisons ont repris avec vigueur et envie. Quelques contraintes persistent encore comme le contrôle du passe sanitaire ou le peu de consommation lors des buffets (boissons, gâteaux...) mis en place lors des manifestations...

L'équipe du COFO est encore plus motivée pour renouer avec les activités proposées avant la COVID-19, et continuer d'améliorer les activités et l'esprit club.

Je souhaite évidemment remercier les membres du Bureau (Marie-Laure, Nathalie, Maud) qui ne comptent pas leur temps pour le bon fonctionnement du club et pour la satisfaction des adhérents.

Je remercie également les membres du Comité de Fonctionnement, Jean-Philippe, Nathalie et Nathalie, Leila, Amel. Toute participation, même minime, au fonctionnement du club reste appréciable et importante.

Je remercie enfin le personnel, maitres-nageurs et agents d'accueil et de vestiaire, essentiel pour l'apprentissage et le loisir des adhérents.

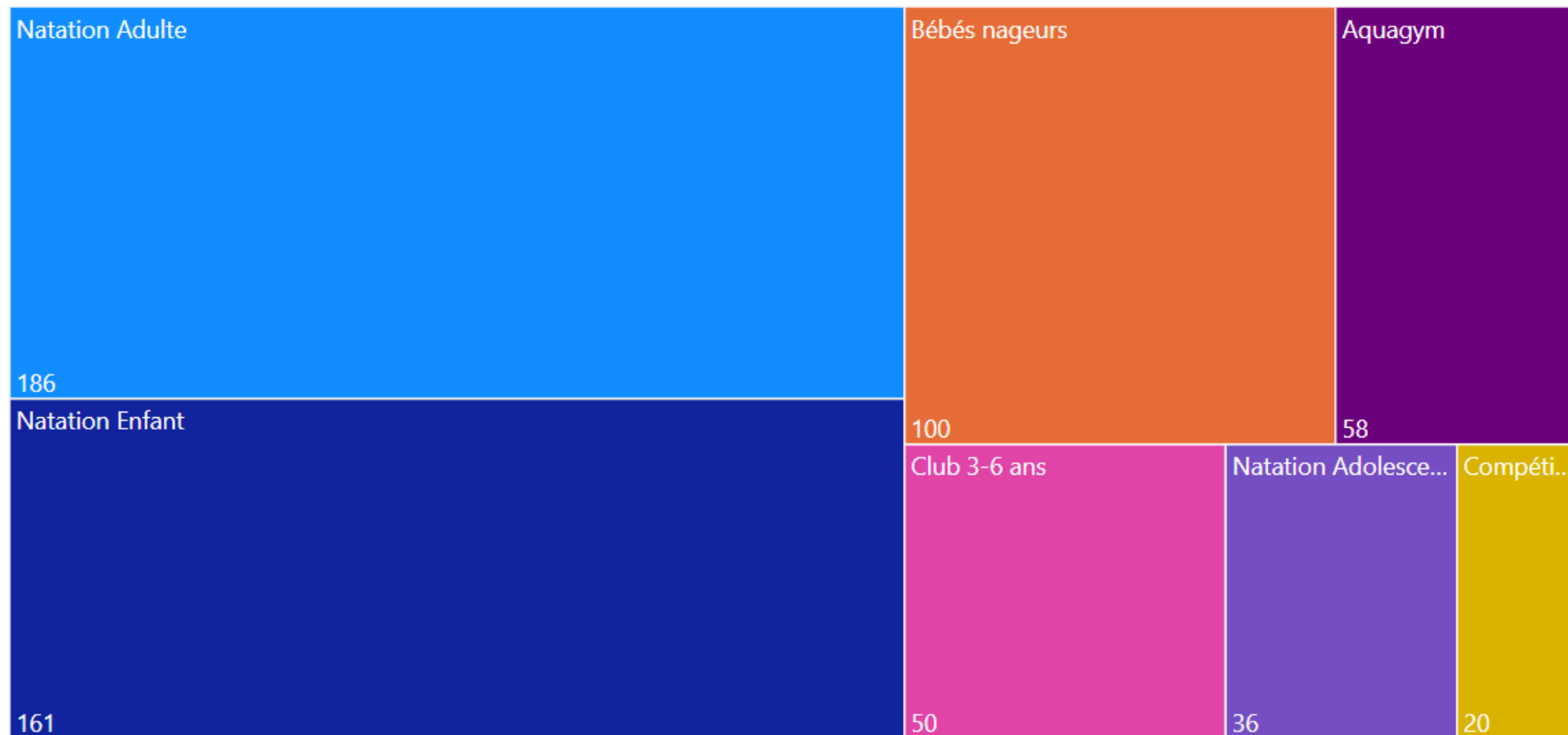
Je n'oublie évidemment pas les adhérents, qui restent fidèles au club, et dont les messages de remerciements nous font bien plaisir !

Je vous remercie de votre attention.

Michael Magar

Annexe au rapport Moral de la saison 2021 – 2022

Nombre d'adhérents par activité



Réinscriptions vs Nouvelles inscriptions

● Renouvellement ● Première inscription



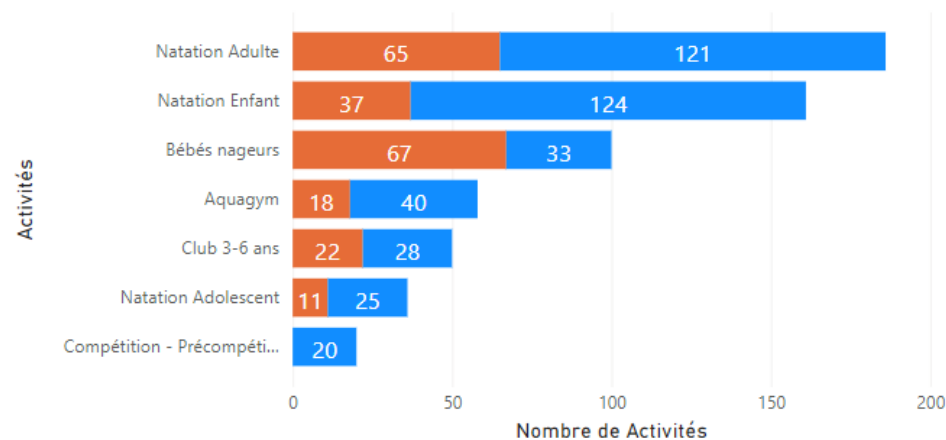
Répartition H/M

● F ● H



Adhérents et Réinscriptions

● Première inscription ● Renouvellement



Adhérents H/F par activité

● F ● H

